

## Vie communale

### ICI LA PLAINE...

Son nom vient de la paleine qui est une plante herbacée poussant dans les terres pauvres en bordure de forêt. La surface totale est de 2200 hectares. Actuellement, 1700 ha sont exploités par 20 entreprises agricoles. En 1982, il y en avait 64. Son point culminant est de 213 mètres, 2ème point le plus haut du département après le plateau des Gardes.



### INSCRIPTION AU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Une visite d'un jury régional, composé de professionnels, est prévue le 22 juin 2021.



### NOS MANIFESTATIONS...

Cholet événements a organisé la **cours cycliste 2021** « Cholet Pays de la Loire » le **dimanche 28 Mars 2021**. Cette année, 140 coureurs ont parcouru 201,8 km. A La Plaine, nous les avons vu arriver de Saint Paul du Bois et poursuivre en direction de Somloire.

<https://www.choletpaysdelaloire.fr/>



## Vie de l'école

### SAMEDI 17 AVRIL 2021 MARCHÉ DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE

Les plainais ont pu récupérer leurs commandes de plants, de brioches et de vin à l'école lors d'un click and collect !

**26/06/2021 KERMESSE DE L'ÉCOLE**  
Parc de la Mairie



**LE 30 MAI 2021**, la fête de toutes les mamans mais cette année c'est encore plus que ça...  
Une occasion pour retrouver tous les Plainais (selon les conditions sanitaires). Des animations qui feront de cet événement un moment familial et de retrouvailles !  
Une fleur par famille vous sera remise afin de marquer ce moment tant attendu.



**GRATUIT**

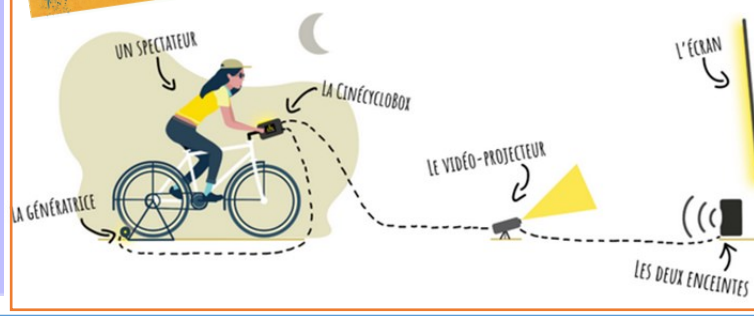
### JOURNÉE CONVIVIALITÉ ET PARTAGE : LE 26 AOÛT 2021, À LA PLAINE

Journée avec animations pour retrouver le plaisir du partage et des contacts humains.

Et en début de soirée vers 21h30, projections de courts métrages en plein air pour tous les publics (animations, fictions, documentaires).

<https://www.cinecyclo.com/>

Le principe : Cinécyclo est un concept unique et innovant alliant aventure, diffusion culturelle et sensibilisation environnementale. Alors, venez nombreux !



# Vie sportive

## MALGRÉ LE CONTEXTE DIFFICILE CAUSÉ PAR LA CRISE SANITAIRE, LA PRATIQUE DU FOOTBALL AU SEIN DE SOMLOIRYZERNAY CERQUEUX PLAINE FOOT CONTINUE...

Les compétitions sont suspendues depuis la mise en place du second confinement. Aucune reprise des compétitions officielles n'est envisagée pour le moment à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Le déconfinement progressif entrepris fin novembre/début décembre a permis la reprise du football pour toutes et tous. Le bureau a donc décidé de remplacer les matchs par des entraînements afin que les licenciées et licenciés aient le même nombre d'heures de pratique de football qu'en période normale. De nombreux stages ont également eu lieu pendant les vacances de Noël afin de compenser l'absence de pratique sportive sur les mois d'octobre et novembre.

Le bureau reste actif et travaille afin de s'adapter aux dispositions gouvernementales pour enrayer la pandémie. C'est la raison pour laquelle les horaires sont de nouveau aménagés (en période de couvre-feu) afin que chaque joueuse et joueur puisse pratiquer notre passion commune.

Mathéo Scudellaro, notre apprenti, est intervenu à l'école sur les mois de janvier et février afin de faire découvrir le football. Cela s'inscrit dans le cadre de son projet pour l'obtention du Brevet de Moniteur de Football. En accord avec le bureau, cette opération est vouée à être reproduite chaque année scolaire.

Mêlant pédagogie et sport, Mathéo a su faire profiter de séances de football aux jeunes. Nous avons eu des retours plus que positifs de la part des enfants mais également des enseignants.

La seconde étape de ce projet est d'inviter les filles et les garçons à des journées Portes Ouvertes. Mathéo reviendra vers l'école de La Plaine pour fixer ces dates qui ne sont pas encore définies au vu du contexte.

Le bureau anticipe dorénavant la saison prochaine et les commissions sont déjà à l'œuvre. Nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir au sein de notre structure.

Nous souhaitons promouvoir la pratique du football pour toutes et tous, c'est la raison pour laquelle toute personne souhaitant découvrir ou qui pratique depuis de nombreuses années est la bienvenue.



## PRESENCE BOC'ÂGE EN 2021

L'année 2021 commence comme l'année 2020 s'est terminée par l'absence d'activités hebdomadaires qui permettent de maintenir le lien social de nos aînés.

Nous espérons pouvoir reprendre les activités à partir de mi-Mai au plus tôt. Justine prévoit d'organiser un après-midi découverte en partenariat avec Profession Sport et Loisirs, elle envisage également une rencontre avec la prévention Routière au cours du mois de Juin...

En ce début d'année, certains habitants de La Plaine ont pu rapidement avoir accès à la vaccination contre la covid-19. Ont pu avoir accès, seulement les bénéficiaires du service Présence Boc'âge (abonnés téléassistance et bénéficiaires des activités) et ils ont reçu leur première injection le 11 Février 2021 à la Résidence l'Epinette et la deuxième début Mars 2021.

Fort heureusement, la distribution de la Gazette « Confin'Age » est toujours possible et surtout elle est attendue. Chaque semaine, Justine Chupin distribue gratuitement une trentaine de gazettes à domicile à chaque personne de plus de 75 ans qui la lui réclame. Celle-ci est constituée de petits jeux, d'informations culturelles, de petits mandalas, de recettes partagées par les habitants, et parfois d'activités manuelles.

Surtout, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Justine au 06.07.08.96.62 si vous désirez recevoir la Gazette à votre domicile.



## LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Depuis la parution du Bulletin Municipal, les bénévoles du Transport Solidaire acceptent de conduire les non adhérents vers les Centres de Vaccination Covid-19 (voir personnes à contacter à la page 46 du bulletin de décembre 2020)



## POLE SANTE DE PROXIMITE A CHOLET

Le nouveau service médical de proximité Madeleine-Brès a ouvert depuis début mars au 4e étage de la Tour Émeraude dans le quartier Jean-Monnet à Cholet.

Il s'adresse aux habitants de l'agglomération sans médecin référent.

Une dizaine de médecins généralistes retraités ont accepté de reprendre du service à raison d'une ou deux journées par semaine.

Pour les joindre, un numéro de téléphone : 02 41 41 11 25.



## LIRE, UN MOMENT POUR TOUS !

En raison du couvre-feu, la bibliothèque est actuellement ouverte le jeudi de 16h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Pendant les vacances scolaires, ouverture uniquement le samedi matin.

Un nouvel accès a été réalisé. Il permettra d'étendre très prochainement les horaires d'ouverture.

Envie de nouveaux livres ? Pensez à la navette, qui assure la circulation des documents entre les 24 bibliothèques de l'Agglomération du Choletais.

Rendez-vous sur le portail e-changes pour réserver des livres et les faire venir à La Plaine.

<https://e-changes.cholet.fr/>



## LES SENTIERS

Pour être inscrit au PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée, un sentier ne doit pas être revêtu à + de 30%.

L'AdC gère :

- La gestion de l'entretien et du balisage,
- L'aide administrative aux communes pour l'instruction et le suivi des dossiers PDIPR,
- La gestion des demandes de subventions pour les sentiers ADC inscrits au PDIPR.

Les sentiers doivent répondre à des critères d'intérêt communautaire :

1. Un sentier doit faire au minimum 4 km et ne pas être revêtu à plus de 40%,
2. Sauf s'il est une liaison permettant de relier 2 sentiers ou 2 communes,
3. Le sentier présente un intérêt patrimonial fort.

Pour La Plaine, les sentiers sont :

La Fourche = 5,140 km dont 55,6% de revêtu,

Le Beugnon = 7,280 km dont 43,75% de revêtu,

Les Ménards (version courte)= 7,380 km dont 23,71% de revêtu,

Monte à peine = 12 km dont 40,25% de revêtu,

La grande boucle = 20,900 km dont 25,86% de revêtu.

A l'heure actuelle le Sentier des Ménards en version courte est inscrit au PDIPR, un dossier est en cours pour l'inscription de la grande boucle.



### MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Jérôme JAGER, habitant de La Plaine, obtient une médaille de bronze au palmarès départemental du meilleur chaudronnier (concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »). Bravo à lui !

| Nom             | Année | Spécialité                                 | Médaille                                                                                                     |
|-----------------|-------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| JAGER<br>Jerome | 2020  | Construction<br>d'ensembles<br>chaudronnés | DÉPARTEMENTAL<br><br>BRONZE |

### VENTE DE PARCELLE

N'attendez plus, il reste 3 parcelles dans le lotissement

« Village les tilleuls ».

Les surfaces de celles-ci sont de :  
676m<sup>2</sup>, 684m<sup>2</sup>, 689m<sup>2</sup>,  
au prix de 39.53€/m<sup>2</sup> TTC.



### BROYAGE DES BRANCHAGES

Le 10 avril de 9h à 12h, un broyeur de végétaux a été mis à disposition sur la Plaine gratuitement. Une simple inscription a permis à certains Plainais de réduire leurs végétaux en copeaux.

Ce service a très bien fonctionné et sera reconduit cet automne pour désengorger les déchèteries !

### DEPOT DE PAIN DU 2 AU 7 MARS 2021

Merci aux 10 bénévoles qui ont assuré ce service à la salle du parc (ancien restaurant scolaire) et aux 235 Plainais qui sont venus acheter pain et/ou viennoiseries.

Afin de renouveler cette opération durant les congés d'été, tous les bénévoles seront les bienvenus.



Alors n'hésitez pas à en informer les secrétaires de Mairie.

## Infos pratiques

### UN SERVICE DES IMPOTS : Un souci avec votre déclaration d'impôt ?

La mairie de Vihiers vous propose un service d'aide ouvert à tous.

Cette permanence, uniquement sur rendez-vous, se déroule le mercredi matin de 10H à 12h les semaines impaires, n'hésitez pas à contacter la mairie de Vihiers.

### PRIME'ACCESSION - L'ADC VOUS AIDE À RÉALISER VOS TRAVAUX !

Pour qui ? Elle est destinée aux primo-accédants. Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

Quels sont les territoires éligibles ? Les centres anciens des 26 communes de l'Agglomération du Choletais.

Quelles sont les autres conditions à respecter ? Le bâti doit avoir été construit avant le 1er janvier 1960.

Les travaux subventionnés : Gros œuvre, Toiture, Travaux d'économie d'énergie, Réseaux (eau, électricité, gaz), Équipements sanitaires. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Quel est le montant de la subvention ? 20 % du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 € HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €. Bonus de 2 000 €, accordé si le logement est vacant depuis plus de 3 ans et si la subvention principale a atteint le seuil maximal de 5 000 €.

À quel moment déposer ma demande ? Dans les 3 mois suivant la signature de l'acte de l'achat et avant le démarrage des travaux.

Je reçois la subvention une fois les travaux achevés, sur présentation des pièces justificatives (acquisition, factures acquittées et photos des travaux, ...) et sous réserve de la conformité avec le projet initial.

Infos : 02 72 77 20 81 Email : [amenement-adc@choletagglomeration.fr](mailto:amenagement-adc@choletagglomeration.fr)

### NOUVELLE STATION D'EPURATION (STEP)

Celle de La Plaine est saturée, une nouvelle station permettra le raccordement d'autres constructions.

L'agglomération du choletais (ADC) qui a la compétence assainissement a commencé les études pour construire une nouvelle STEP.

Elle devrait se faire à Somloire et recevrait les effluents de nos deux communes.

A La Plaine il resterait un bassin tampon avec un poste de transfert vers la future station à environ 6 Kms. Les travaux devraient commencer en 2022.

#### Responsables articles :

Lucie ROCHAIS, Linda TESSIER

#### Responsable design et charte graphique :

Sylvie CLERGEAU

#### Correcteurs :

Marie FARDEAU-FUZEAU, Henri BROSEAU

#### Rellecteurs :

Michel CHAUVEAU, Michel CHIRON, Virginie BOMARD

Impression : Mairie de La Plaine